



CONSEIL MUNICIPAL - COMMUNE DE CEILLOUX

SÉANCE 09 DU VENDREDI 29 NOVEMBRE 2024 à 19 h.

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

NOM ET PRENOM	OUI	NON	PROCURATION A
CODACCIONI REYNAUD Elodie	X		
COTTE MOSNIER Cécile	X		
DUPOUHET Frédéric	X		
FONLUPT Alexandre	X		
FRESNAYE Héloïse		X	
KEIGNAERT Marlène	X		
LINDEMANN SANTARELLI Karine	X		
MARNEAU Michel	X		
MARSEILLÈS Françoise	X		
MERCIER Caroline	X		
MINGAT Elisabeth	X		

Le quorum est respecté (6) l'assemblée peut valablement délibérer

Date de convocation : 26 novembre 2024

Secrétaire de séance : KEIGNAERT Marlène

ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE

Approbation du procès-verbal de la séance du 21 NOVEMBRE 2024

VOTE : 10 POUR*

* Il a toutefois été demandé par Elodie CODACCIONI REYNAUD de clarifier le troisième point de la séance du 21 novembre concernant la rémunération de Mme Hoareau.

Il avait été décidé que sa rémunération serait revue à la hausse (8 pour/ 1 contre/ 1 abstention), soit au total 800 euros : facture suivant devis de 545 € et que la différence par rapport à son devis (255 euros) serait bien réglée en bon d'achat.

1/ Demande d'adhésion de la commune de Condat-les-Montboissier au Syndicat de l'Eau Bas Livradois d'Auzelles

16 communes dont la nôtre, font actuellement partie du SIAEP. Condat-les-Montboissier souhaiterait nous rejoindre.

Il nous a été demandé de délibérer avant le 16 Décembre.

Pour répondre aux inquiétudes et questionnements à ce sujet, le rapport de l'exercice 2023 qui résume bien la situation actuelle du SIAEP sera transféré par mail à chaque conseiller.

VOTE : 10 POUR

2/ Remboursement pour les décorations de Noël

Achat de 79,50 € à GIFI

Véronique MARTIN a avancé l'argent pour régler les achats de fournitures réalisés pour Noël chez Gifi (décorations + tenue du père Noël) car nous n'avions pas encore créé de compte dans ce magasin.

Nous avons voté pour le remboursement de cette somme.

VOTE :10 POUR

3/ Questions diverses

Aucune question supplémentaire n'a été apportée à l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30

Signatures :

**secrétaire de séance,
KEIGNAERT Marlène**



**maire,
MARSEILLÈS Françoise**

